



**AMBASSADE
DE FRANCE
EN ALLEMAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service pour la Science
et la Technologie
Abteilung für Wissenschaft
und Technologie



APPEL À CANDIDATURES BOURSES « TECHNOLOGIES D'AVENIR » 2026 DE L'AMBASSADE DE FRANCE EN ALLEMAGNE

Bourses de mobilité vers la France à destination de jeunes chercheuses et chercheurs en Allemagne, dans les technologies d'avenir, toutes disciplines confondues

1. Présentation et objectifs

L'Ambassade de France en Allemagne (e Service pour la science et la technologie et Service de coopération et d'action culturelle) souhaite renforcer la coopération franco-allemande en matière de recherche et d'innovation dans les domaines prioritaires fixés par le Traité d'Aix-la-Chapelle, en soutenant la mobilité vers la France de jeunes chercheuses et chercheurs, de niveaux Master, doctorat ou post-doctorat, inscrit(e)s à l'université et/ou membres d'un laboratoire ou d'un institut de recherche situé en Allemagne. Ces bourses de mobilité leur permettront d'effectuer un séjour de recherche dans un laboratoire ou un institut de recherche situé en France.

2. Durée du séjour

La bourse de mobilité permettra de financer un séjour d'une durée **d'un, de deux ou de trois mois**, qui devra débuter **au plus tôt le 1^{er} septembre 2026 et au plus tard le 31 décembre 2026**.

Il sera demandé aux candidats et candidates d'indiquer dans le formulaire de candidature la durée souhaitée du séjour et d'argumenter ce choix au regard des objectifs et du programme envisagés.

Le nombre de bourses de trois mois est limité. Son obtention dépendra du nombre de candidatures et du classement des dossiers par le comité de sélection.

3. Conditions d'éligibilité

Les personnes de nationalité française, y compris les binationaux, ne sont pas éligibles au programme.

Les candidates et candidats doivent :

- être rattaché(e)s à une université ou un organisme de recherche allemand ;
- être doctorantes et doctorants, postdoctorantes et postdoctorants ou jeunes chercheuses et chercheurs, **dans une limite de 5 ans après la soutenance de thèse (les congés parentaux et les congés maladie sont décomptés).**

Les thèmes éligibles sont les suivants :

- **Transition écologique :** écologie politique, écologie, biodiversité, questions océaniques et marines, économie circulaire, éducation au développement durable, biotechnologie, écotecnologie
- **Transition énergétique :** villes intelligentes, matériaux rares, fusion nucléaire, batteries, hydrogène, transports, mobilités douces, finance climatique
- **Transition numérique :** cybersécurité, intelligence artificielle, technologies quantiques, robotique, internet des objets, diplomatie numérique, humanités numériques
- **Géopolitique :** sécurité, défense, diplomatie climatique, diplomatie scientifique, migrations climatiques
- **Éthique et droits liés aux nouvelles technologies :** interactions homme-machine, transhumanisme, régulations, médias
- **Santé :** santé mentale, neurosciences, biomédical, génétique
- **Industries culturelles et créatives :** arts, cinéma, jeux vidéo et technologies associées (metavers, réalité augmentée, etc.)

4. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- qualité scientifique du projet de recherche ;
- valeur ajoutée du séjour de mobilité pour le projet de recherche plus large ;
- apports pour la coopération franco-allemande ;
- perspectives de valorisation et/ou de transfert du projet (sociétal, économique, technologique, territorial).

À classement équivalent, une attention particulière sera portée aux dossiers :

- dont la thématique s'inscrit dans les priorités de [France 2030](#)
- impliquant un établissement implanté dans les Länder du Nord et de l'Est (Brandebourg, Mecklembourg-Poméranie-Occidentale, Saxe, Saxe-Anhalt, Thuringe) ;
- et/ou impliquant deux établissements partenaires membres [d'une même alliance d'universités européennes](#) ;
- et/ou de dossiers dont les recherches bénéficient de moindres financements.

5. Montant de la bourse de mobilité

Les bénéficiaires du programme recevront un montant forfaitaire de :

- **2100 € par mois pour les post-doctorants et post-doctorantes**
- **1850 € par mois pour les doctorants et doctorantes**
- **1200€ par mois pour les étudiants et étudiantes en master orienté vers la recherche.**

La bourse de mobilité sera versée par le biais d'une convention établie entre le bénéficiaire et l'Ambassade de France, sur le compte bancaire indiqué par le bénéficiaire dans ladite convention. Elle vise à couvrir les frais de transport et les frais de séjour. Il est vivement recommandé de prendre le mode de transport le moins polluant possible.

Les lauréats et lauréates qui réaliseront un séjour dans les outre-mer pourront solliciter une aide exceptionnelle pour financer les frais de transport, sans garantie d'attribution.

6. Institution d'accueil

L'organisme qui accepte de recevoir le ou la candidat(e) est un laboratoire ou un institut de recherche situé en France. Il reviendra à l'institution d'accueil de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le séjour du ou de la bénéficiaire de la bourse au sein de son établissement, le cas échéant.

7. Dépôt de candidature

Les candidates et candidats doivent soumettre leur dossier de candidature **pour le 20 mai 2026 (23h59, heure de Paris) :**

- remplir le formulaire d'inscription en français, en allemand ou en anglais (traduction automatique) sur la plateforme de candidature [LYYTI](#) (modifiable jusqu'à la date limite)
- déposer sur la plateforme de candidature LYYTI le dossier (rédigé en anglais) dans un seul fichier pdf et dans l'ordre suivant :
 - La présentation du **projet sur la base du document word suivant : « [SCAC-SST TECHNOS 2026 Application File Template Project outline](#) », (téléchargeable sur la page des sites Campus France et de Science Allemagne dédiée au programme Technologies d'avenir)**
 - Un CV (deux pages maximum) ;
 - Une attestation d'inscription en master ou en doctorat, ou encore le diplôme de doctorat (pour les jeunes docteurs et docteurs) et le contrat de post-doctorat ou un justificatif d'affiliation à un établissement

- d'enseignement supérieur et de recherche allemand (pour les jeunes docteurs et docteurs);
- Une seule lettre de recommandation signée par le directeur ou la directrice de thèse (pour les doctorants et doctorantes) ou le superviseur (pour les jeunes docteurs et docteurs), et le directeur ou la directrice de laboratoire le cas échéant (lorsque le superviseur est également le directeur du laboratoire, une seule signature est nécessaire.);
 - une lettre d'invitation du laboratoire d'accueil signée par le superviseur, et le directeur ou la directrice de laboratoire le cas échéant (lorsque le superviseur est également le directeur du laboratoire, une seule signature est nécessaire).

Seuls les **dossiers complets** et respectant la forme demandée seront examinés. Afin de faciliter le traitement des dossiers, **nous vous remercions d'avance de bien vouloir nommer le fichier sous le format suivant : TECHNOS 2026_Nom prénom**

NB : pour les lettres issues de l'établissement d'origine et d'accueil, au-delà de la recommandation sont attendus des éléments sur l'intérêt de la candidature pour la coopération entre les laboratoires et les équipes. Lorsque le superviseur est également le directeur du laboratoire, une seule signature est nécessaire.

8. Calendrier prévisionnel

Mars – Mai 2026 :
Période de candidature

Juin 2026 :
Période d'évaluation et de sélection

Juillet 2026 :
Notification des résultats et signatures des conventions

Septembre 2025 – Décembre 2026 :
Début des séjours de recherche

9. Procédure administrative

Après la notification des résultats, les lauréats et lauréates recevront un mail les invitant à fournir les informations nécessaires en vue de la préparation des conventions.

Il sera obligatoire de joindre les documents suivants dans un seul PDF de moins de 1MB :

- Une carte nationale d'identité ou un passeport à jour ;
- Un titre de séjour pour les lauréats et lauréates originaires d'un pays hors de l'Union Européenne le cas échéant ;
- Un document bancaire mentionnant obligatoirement l'adresse du lauréat ou de la lauréate, ainsi que l'IBAN et le BIC du compte en banque sur lequel le versement de la bourse sera effectué.

Pour le document bancaire, il est conseillé de vous rapprocher dès la notification des résultats de votre établissement bancaire pour obtenir une attestation avec les informations demandées ci-dessus, nécessaires pour la création de votre profil en tant que bénéficiaire. **Le processus de conventionnement pouvant être long, nous prions les lauréats et lauréates de veiller à fournir toutes les informations requises selon le format demandé.**

Les lauréats et lauréates débutant leur séjour de recherche entre le 18 mai et le 15 juin seront prioritaires pour la préparation et la signature de leur convention en vue du versement de la bourse de mobilité dans les plus brefs délais.

10. Rapport d'activité

Les bénéficiaires du programme de mobilité devront faire parvenir **un rapport d'activité**, détaillant leurs acquis au cours de leur séjour (en allemand, en anglais ou en français), selon le cas à attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr (niveau doctorat ou post-doctorat) ou info.berlin@campusfrance.org (niveau master).

11. Webinaire d'information

Un webinaire d'information aura lieu le mercredi 1^{er} avril mars (15h00 heure de Paris) :

Nous vous invitons à une réunion Zoom programmée.

Sujet: Information webinar : Technologies of the Future

Heure: 15 av. 2026 03:00 PM Amsterdam, Berlin, Rome, Stockholm, Vienne

Participer à la réunion Zoom

[https://us06web.zoom.us/j/87591066005?pwd=Or25J7R0zhnesObjH0vJqbrZDkUfRO.](https://us06web.zoom.us/j/87591066005?pwd=Or25J7R0zhnesObjH0vJqbrZDkUfRO.1)

1

ID de réunion: 875 9106 6005

Code secret: 696011

12. Contacts

Niveau master

info.berlin@campusfrance.org

Niveau doctorat et post-doctorat

attache-science.berlin-amba@diplomatie.gouv.fr